

REPUBLIQUE RWANDAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU PRESIDENT.

AMBASSADE de FRANCE
Courrier Arrivés
N° 298
15/3

DECLARATION RADIOTELEVISEE EN KENYARWANDA
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE,
LE GENERAL-MAJOR HABYARIMANA JUVENAL
EN DATE DU 30 MARS 1992

INTRODUCTION

Rwandaïses,
Rwandaïses,

Dans les jours à venir, pas éloignés, je
l'espère, l'accord de paix en cours de négociations à
Arusha, sera signé entre le Gouvernement Rwandaïse et le
FFR-Inkotanyi obstruant ainsi les négociations de paix
à Arusha.

Cet événement marquera alors le début d'une
autre période de transition qui sera couronnée par l'élection
des responsables du pays, à savoir les Bourgeois, les
Députés et le Président de la République.

Cette nouvelle période de transition,
Rwandaïses, Rwandaïses, sera très exigeante. Elle exigera de
vous tous, surtout de vos dirigeants, beaucoup de sagesse,
de réalisme, d'abnégation, de sauvegarde des intérêts du
pays, de patriotisme et de recherche constante de la paix
et de l'Unité des Rwandaïses.

L'actuel Gouvernement de transition a reçu un
mandat d'une année, à dater du 16 avril 1992. Il lui a été
fixé entre autres missions celle d'organiser des élections
libres et démocratiques en vue de permettre au peuple Rwandaïse
de se choisir ses Responsables.

Il n'a pas été possible de réaliser cet
objectif. A maintes reprises, il a été dit que les partis
politiques ont constitué un blocage de l'action gouvernementale,
du fait de leur interférence manifeste dans le fonctionnement
du Gouvernement.

.../...

- 2 -

Il s'avère dès lors nécessaire que les choses changent. Le Gouvernement de transition doit s'occuper davantage, des affaires de l'Etat, notamment en donnant priorité à la solution des problèmes économiques, au retour rapide des déplacés de guerre dans leurs biens et à la cessation définitive de la guerre ainsi qu'au retour d'une paix durable dans le pays. Cela grâce à une séparation nette entre l'exercice des fonctions à la tête des partis et au sein de l'appareil de l'Etat.

C'est pour cette raison, Rwandaises, Rwandais, qu'en ma qualité de Président de tous les rwandais, que vous avez élu au suffrage universel et qui jouit encore de ce mandat jusqu'au 19 décembre 1993, c'est pour cette raison que j'ai jugé opportun de donner l'exemple.

Ainsi, après y avoir sagement réfléchi et sur conseils de beaucoup d'amis, j'ai décidé aujourd'hui de me consacrer désormais aux seules fonctions de Président de la République, garant des institutions rwandaises et trait d'union de tous les rwandais.

J'ai donc décidé de démissionner de mes fonctions de Président du Parti, le Mouvement Républicain National pour la Démocratie et le Développement (M.R.N.D.), fonctions pour lesquelles j'avais été élu par le Congrès Extraordinaire qui a eu lieu à Kigali le 18 avril 1992, pour que ces responsabilités soient confiées à une autre personnalité plus disponible, pendant cette nouvelle période de transition dans laquelle notre pays s'apprête à entrer.

Ma démission de la Présidence du M.R.N.D. ne signifie nullement que je quitte le parti. Je resterai membre du MRND, mais sans que cette qualité porte préjudice à ma volonté de rester davantage au service de tous les rwandais ayant adhéré à des partis différents, en me consacrant encore plus à ma fonction de rassembleur et de leader.

Du reste, je suis de l'avis que ceci devrait constituer un exemple pour tous les cadres de l'exécutif à tous les niveaux, pour qu'ils évitent le cumul des fonctions dirigeantes au sein de leurs partis avec celles liées à la direction du pays et partent de tous les Rwandais sans distinction.

.../...

- 3 -

Je reste convaincu que ce serait un pas important que marquerait notre pays. En effet, l'on éviterait de la sorte à la nouvelle période de transition, les divisions constatées ici et là dans beaucoup de pays et qui trouvent leur origine dans le cumul des fonctions d'Etat avec les fonctions exécutives au sein des partis politiques. Les Responsables du pays durant la transition doivent dans l'exercice de leurs fonctions faire preuve de sérénité ainsi que de la volonté de rester solidaires. Ils doivent s'abstenir des actions de propagande partisane qui elles incombent aux Responsables des partis. Les Responsables du pays, surtout au niveau de l'Exécutif, doivent défendre les intérêts de tous les Rwandais, sans distinction.

Je demande donc à vous tous, Rwandaises, Rwandais, de cultiver l'esprit de solidarité et de rester vigilants pour que les décisions qui sortiront des négociations de paix d'Arusha soient réellement vôtres et répondent à vos attentes. Que chacun de vous soit animé par l'esprit et la volonté de consolider les institutions publiques et d'asseoir un gouvernement qui défend les intérêts du pays. Le non respect de ce principe a provoqué des conflits ailleurs, pendant de telles périodes de transition.

J'espère vivement que la nouvelle transition dans notre pays, sera caractérisée par la volonté de chaque Rwandais, mais surtout des autorités, d'œuvrer pour le retour de la paix dans notre pays et la sécurité pour tous ses habitants. Le mandat qui sera donné au futur Gouvernement de transition à base élargie doit faire l'objet de consensus.

Pour ma part, les priorités de ce Gouvernement sont le retour et la réinstallation des déplacés de guerre dans leurs biens, le règlement définitif du problème des réfugiés rwandais et l'organisation des élections.

Nonobstant les conclusions des discussions en cours, je regrette d'avis que la période de transition à venir ne doit pas être longue et qu'elle ne peut en tous cas aller au-delà du mandat actuel. Le Peuple Rwandais doit retrouver son droit de se choisir démocratiquement ses dirigeants. Chaque parti politique a eu le temps nécessaire pour présenter son projet de société à la population et celle-ci a eu le loisir d'apprécier chaque programme politique et de faire ses choix.

.../...

- 4 -

Rwandaïses,

Rwandaïses,

Notre pays vient de passer plus de deux ans et

demi dans la guerre. La transition dépasse déjà une année. Le

Gouvernement de transition actuel achèvera le 16 avril 1993,

son mandat tel que prévu par le protocole d'accord signé le

7 avril 1992 par les cinq partis participant au Gouvernement.

Durant toute cette période, la population

rwandaïse s'est intéressée à la vie politique. Il a eu de s'en

féliciter. Toutefois cela a porté préjudice à l'économie du

Pays. Le travail, source du progrès, n'attire plus monde.

Il s'avère donc nécessaire et urgent que la population

rwandaïse se dote de dirigeants qui l'exhortent au travail,

au lieu qu'elle perde ses énergies dans la politique partisane

qui handicape l'activité économique et le progrès du peuple

rwandaïse.

Ces derniers temps, certains rwandaïses se sont rués

dans les actions de destructions notamment de forêts, de

centres de santé, des réalisations en matière de lutte anti-

érosive, des écoles, des adductions d'eau et autres actions

de développement, sous des prétextes divers, dont l'aversion

contre telle ou telle autorité ou la consolidation de tel

ou tel parti. Il est évident que ces actes irrépréhensibles

n'ont rien à voir avec la politique. Il s'agit plutôt de la

méchanceté destinée à priver la population rwandaïse de jouir

des actions de développement réalisées par elle pour son

mieux-être.

Rwandaïses,

Rwandaïses,

La méchanceté qui a caractérisé ces deux dernières

années n'a pas d'égale. Il est grand temps que chacun se remette

au travail, convaincu à nouveau que le développement du Rwanda

ne sera réel que s'il est l'œuvre de ses propres filles et fils

et que l'apport des amis du Rwanda a pour objectif de servir

d'appoint.

- 5 -

Il est donc grand temps que le Rwandais se mettent ensemble par Cellule, par Secteur et par Commune pour qu'en collaboration avec les Responsables à tous les niveaux, ils entreprennent les actions de développement et de réfection des biens détruits ou endommagés par les maîtres sous prétexte de multipartisme mal compris.

Avant tout, je voudrais vous demander à nouveau, comme je n'ai cessé de le faire, que chacun fasse un examen de conscience et se réconcilie avec celui à qui il aurait fait du tort, dans un geste qui a pour motivation le rétablissement des relations de confiance entre familles. Je demande instamment, Rwandaises, Rwandais, que les divisions qui ont caractérisé ces deux dernières années, ne se reproduisent pas et que elles disparaissent totalement de nos cellules, de nos secteurs, de nos communes.

Je souhaite vivement que les Rwandais soient imprégnés de la démocratie pluraliste caractérisée par le débat contradictoire et la compétition idéologique sans que la diversité d'idées soit source de haine, de destructions et de tueries.

Rwandaises,
Rwandais,

Le 23 mars 1993, j'ai fait part de mes réactions sur le rapport de la Commission internationale d'enquête sur le respect des droits de l'homme au Rwanda depuis la guerre FPR-Inkotanyi le 11 octobre 1990 et dont le Rwanda n'avait pas fait.

.../...

- 6 -

Ce rapport contient beaucoup d'affirmations vraies. Certaines affirmations sont fondées. En effet, pas mal de Rwandais ont été victimes d'une série d'agressions et y ont même laissé leur vie. Nous avons condamnés les auteurs de ces violences. Les Responsables du pays ont tout fait pour arrêter ces violences là où elles avaient lieu. Dans beaucoup de régions, beaucoup de Rwandais ont été victimes des violences inter-ethniques; beaucoup de Rwandais ont été victimes des heurts motivés par l'appartenance à des partis politiques différents.

Cependant, les auteurs de ce rapport se sont fait l'écho des rumeurs et des colportages colomnieux dont la ville de Kigali a été inondée ces derniers temps. Je ne m'y attarderai pas. Vous savez tous que je n'ai cessé de lutter pour sauvegarder l'unité et la paix entre les Rwandais. Cette préoccupation, mes collaborateurs, ont reçu l'ordre d'en faire le légitimotiv de leur action. Il vous souviendra que les premiers six mois de 1973 ont été marqués par des violences interethniques qui ont provoqué une nouvelle vague de réfugiés Rwandais, obligés de quitter le pays pour sauver leur vie.

Point n'est besoin de rappeler que depuis cette date jusqu'à l'attaque du FFR-Inkotanyi le 1^{er} octobre 1990, avec l'appui massif des autorités ugandaises, aucun Rwandais n'a fui le Rwanda, pour chercher refuge à l'étranger pour des raisons ethniques.

Ma politique reste constante. Je n'ai cessé de la mettre en actes. Ma politique reste celle que je n'ai eu de cesse d'enseigner aux Rwandais. C'est celle qui leur apporte la paix, qui renforce leur unité, qui leur garantit le progrès. Telle est l'éthique politique pour laquelle je me suis battu et me battrai encore à l'avenir. C'est elle que je souhaite au Rwanda.

Rwandaïses,
Rwandaïses,

La guerre a détruit cette politique d'unité. C'est dans cette guerre qu'il faut chercher l'origine des divisions et des violences ethniques au Rwanda. Chercher ailleurs, c'est ignorer l'histoire du Rwanda et se complaire dans le mensonge. Chaque fois que les Inyenzi ont attaqué le

.../...

- 7 -

Rwanda en 1961, 1963, 1966 et 1967, les conséquences de ces attaques furent la résurgence des victimes ethniques.

Il est clair donc que c'est cette guerre qui est à l'origine des récentes violences ethniques. Je demande à chacun de nous de mettre tout en oeuvre, pour que cette guerre cesse définitivement. Que cette guerre soit remplacée par l'entente et l'unité de toutes les ethnies du Rwanda. Que cette guerre soit bannie pour toujours.

Rwandaïses,
Rwandaïis,

Cette politique, je vous le demande, aidez-moi, à la poursuivre et à la consolider pour notre pays. Faisons tout pour qu'ensemble, dans un élan de réconciliation nationale, nous puissions vivre au quotidien dans notre Rwanda, dans l'unité, dans la paix et la liberté.

Vive notre pays, le Rwanda.

Je vous remercie.